



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Rapport de la Commission de Gestion Année 2018

Composition de la Commission de Gestion

Frédéric Guilloud, Président

Peter Bianchi

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

Philippe Esseiva

En vertu du mandat qui lui a été confié, et en accord avec les articles 92 à 97 du Règlement du Conseil Communal, la Commission de Gestion s'est penchée sur :

1. Commentaires sur le rapport de gestion de la Municipalité 2018
2. Etat des préavis 2018 ainsi que les précédents non bouclés
3. Associations intercommunales
4. Chantiers du Mont Roux
5. Nouveau collaborateur à la police des constructions
6. Plan directeur
7. Procédures judiciaires en cours
8. Etat des véhicules
9. Vœux de la Commission de Gestion

Nous remercions la Municipalité d'avoir reçu la Commission de Gestion le 28 mai 2019.

Remerciements également la boursière, au secrétaire municipal.

Nous avons rendu notre rapport le 12 juin 2018

Nous avons analysé les documents demandés à la municipalité et les préavis.

1 Commentaires sur le rapport de gestion de la Municipalité 2018

Le rapport de gestion de la Municipalité nous est parvenu le 16 avril 2018

Nous avons pris connaissance du rapport que nous avons trouvé clair et précis.

2 Etat des préavis 2018 ainsi que les précédents non bouclés.

o Etat des préavis en cours 2008 - 2015

08/2008	Implantation bassin La Joy.	Crédit CHF 232'500.- Dépensé CHF 43'018.-	Nouvelle étude pour créer une zone inondable qui devrait être en partie subventionnée. Un nouveau préavis remplacera celui-là.
19/2012	Mise en séparatif EU-EC et bouclage ESP Les Ancolies RC 24b	Crédit CHF 613'000.- Dépensé CHF 432.'402.--. -	Travaux terminés
02/2013	Achat parcelle 526 Commune de Genolier Propriété Haefeli	Crédit CHF 43'500.- Dépensé CHF 42'295.-	Payé En attente finalisation du canton
02/2014	Aménagement d'un trottoir-RC 24-C-P- Clyettes- Stand	Crédit CHF 1'077'000.- Dépensé CHF 707'065.-	Travaux terminés
17/2014	Egouts adaptation : La Caroline – Le Fiay-Pré-de-la-Cure 2 ^{ème} partie EPS adaptation : La Caroline – Le Fiay-Pré-de-la-Cure 2 ^{ème} partie	Crédit CHF 292'000.- Dépensé CHF 228'207.- Crédit CHF 36'000.- Dépensé CHF 28'381.-	Travaux terminés.

o Etat des préavis en cours 2016

15/2016	Etude de la construction d'un nouvel établissement scolaire intercommunal sur les parcelles 808 + 810.	Crédit d'étude de CHF 2'611'000.- Dépensé CHF 2'472'777. -	En cours
16/2016	Réfection de la toiture et de la charpente de l'Arzière	Crédit de CHF 211'500.- Dépensé CHF 146'659. -	Terminé
17/2016	Participation pour la sécurisation du passage à niveau de la Givrine.	Crédit de CHF 54'216.- Dépensé CHF 0.-	En cours En attente de la facture NStCM

Etat des préavis en cours 2017

03/2017	Demande pour les prestations relatives aux études de projet jusqu'à l'obtention du permis de construire visant à la revitalisation des cours d'eau et de milieux humides à Le Muids	Crédit CHF 55'500. Dépensé CHF 24'280. -	Approuvé le 15.05.2017 En cours
04/2017	Demande pour le remplacement du portail d'accès à la déchetterie	Crédit CHF 43'600.- Dépensé CHF 33'472.-.	Approuvé le 15.05.2017 Terminé
05/2017	Demande pour la participation aux travaux NStCM de sécurisation du PN des Granges	Crédit CHF 119'610.- Dépensé CHF 76'069. -	Approuvé le 26.06.2017 En attente des factures.
06/2017	Demande pour le remplacement des collecteurs EU/EC et de conduites ESP sur secteur chemin Pré-du-Marguiller – Chemin Pré de la Forge	Crédit CHF 1'970'000.- Dépensé	Approuvé le 26.06.2017 En cours
09/2017	Demande pour l'aménagement d'un sentier piétonnier de contournement destiné à éviter le virage cantonal de la route de St-Cergue	Crédit de CHF 39'000. Dépensé CHF 40'988. -	Approuvé le 04.09.2017 Terminé
10/2017	Demande pour la réfection du virage de la Caroline sis route de St-Cergue RC25-C-P	Crédit de CHF 185'200.- Dépensé CHF 138'554. -	Approuvé le 04.09.2017 Terminé en attente de subvention
12/2017	Demande pour la réfection de la toiture et de la charpente du Mont-Roux	Crédit de CHF 350'000.- Dépensé CHF 144'769.-	Approuvé le 25.09.2017 En cours
13/2017	Demande pour la réfection du chemin reliant la route des Montagnes au chalet du Mont-Roux	Crédit de CHF 74'000.- Dépensé CHF 30'00 -	Approuvé le 25.09.2017 En cours
15/2017	Demande pour le changement du serveur informatique et la mise à niveau de logiciels	Crédit de CHF 95'000.- Dépensé CHF 94'802.-	Approuvé le 20.11.2017 Terminé

Etat des préavis en cours 2018

01/2018	Demande de Crédit pour l'alimentation en eau potable et défense incendie dans le secteur des Saugeons	Crédit CHF 390'800.-	Approuvé le 12.2.20018 En cours Subventions en rapport des UGB
02/2018	Modification des statuts de l'AISGE		Approuvé le 23.04.2018
03/2018	Demande de crédit pour l'achat de 44 containers destinés aux éco-points de la commune	Crédit CHF 44'300.-	Approuvé le 23.04.2018 En cours
04/2018	Demande de crédit concernant le remplacement de la conduite du réseau d'eau sous pression (ESO) et du réseau d'eau d'égouts /EU/EC) Rue de l'église et chemin des granges	Crédit CHF880'900. – Dépensé CHF 44'018.- 44'611.-	Approuvé le 23.04.2018 En cours
05/2018	Demande de crédit pour le remplacement du véhicule Bucher Multilift – Dicastère routes et forêts	Crédit CHF 197'000. – Dépensé CHF 209'587.-	Approuvé le 23.04.2018 Terminé
06/2018	Rapport de gestion 2017		Approuvée le 25.06.2018
07/2018	Comptes 2017		Approuvé le 25.06.2018
08/2018	Demande de crédit pour l'étude préliminaire concernant le réaménagement et la réouverture de la route du village	Crédit CHF 37'200.- Dépensé CHF 12'729.-	Approuvé le 25.06.2018 En cours
09/2018	Demande de crédit pour la transformation des bureaux du centre communal d'entretien (CCE)	Crédit CHF 29'000. – Dépensé CHF 26'361.-	Approuvé le 25.06.2018 Terminé
11/2018	Demande de crédit pour l'achat d'une chargeuse destinée à la déchetterie et aux services communaux	Crédit CHF 72'500.-	Approuvé le 10.09.2018 Terminé
12/2018	Arrêté d'imposition communal pour l'année 2019		Approuvé le 10.09.2018

13/2018	Demande de crédit pour la construction du puits de captage des coteaux	Crédit CHF 623'100. – Dépensé CHF 0.00. -	Approuvé le 19.11.2018 En cours le dossier est au canton
14/2018	Demande de crédit concernant le réseau de distribution d'eau et d'égout au chemin des Granges	Crédit CHF 624'500. – Dépensé CHF 38'695. -	Approuvé le 19.11.2019 En cours
15/2018	Demande de crédit concernant de la conduite route de Bassins – chemin de la Grange et la réfection des collecteurs EU/EC au chemin de la Grange	Crédit CHF 409'800. – Dépensé CHF 0.00-	Approuvé le 19.11.2018 En cours
16/2018	Budget 2019		Approuvé le 3.12.2019
17/2018	Adoption du règlement communal sur l'acquisition de la bourgeoisie.		Approuvé le 03.12.2018

3 Associations intercommunales

Notre commune adhère à plusieurs associations intercommunales.

- o ACPT : Association intercommunale pour l'exploitation du couvert à plaquettes et bois énergie située sur la commune de Téléx

Fournissons du bois qui est transformé en plaquettes, utilisées pour notre chauffage à distance, CCE et vente aux particuliers.

Financé par un Cautionnement à hauteur de CHF 19'980.-
Aucun frais en 2018

Le délégué est Nicolas Ray son suppléant Christian Dugon

- o AISGE : Association intercommunale scolaire de Genolier et environs

Permet de participer aux discussions, décisions et élaboration du budget pour des coûts qui sont facturés aux communes membre du groupement scolaire.

Délégués : Municipaux, Nicolas Ray, Louise Schweizer, Christian Dugon, Patrick Hübscher (suppléant), Conseiller communaux, Jacqueline Burbidge Rainsley, Thomas Kriha, Natacha Ruffet.

Les communes membre sont Arzier-Le Muids, Genolier, Givrins, Saint-Cergue et Trélex

Coûts en 2018 sont de CHF 1'605'722.30

Financement : 50% des frais répartis sur le nbre d'habitants des 5 communes et 50% répartis par nombre d'élèves des 5 communes, selon le budget voté par le conseil intercommunal

o APEC : Association intercommunale épuration des eaux usées de la Côte

Le but de l'APEC est l'épuration des eaux, afin de préserver nos rivières et notre lac. La station d'épuration sise à la "Dullive" sous Gland a été construite entre 1977 et 1980. Avec 46,9 km de canalisations, la station épure actuellement 40'000 équivalents-habitants, les 21 communes membre de l'APEC sont : Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Bursinel, Bursins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Dully, Genolier, Gilly, Givrins, Gland, Longirod, Le Vaud, Luins, Marchissy, St-Cergue, Trélex, Vich et Vinzel.

Les coûts en 2018 sont de CHF 214'504.05

Le financement est calculé par rapport au nombre d'habitant ou équivalents habitant, plus une taxe de CHF 9. – par habitant pour les micropolluants.

Les délégués à l'APEC sont les municipaux Elvira Rölli, Christian Dugon et les conseillers Christian Brügger, Philippe Esseiva, Pascal Voutat.

ARAS : Association intercommunale régionale d'action sociale

L'Association a deux buts principaux auxquels les 47 communes participent

L'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV)

L'application du Règlement sur les Agences d'assurances sociales (RAAS)

Les communes membre de l'ARAS sont : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le-Muids, Bassins, Begnins, Bogis-Bossey, Borex, Bursinel, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chéserey, Coinsins, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Dully, Essertines-sur-Rolle, Eysins, Genolier, Gilly, la Rippe, Gingins, Givrins, Gland, Grens, le Vaud, Longirod, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Prangins, Rolle, St-Cergue, St-George, Signy, Tannay, Tartegnin, Trélex, Vich, Vinzel.

Les délégués sont Elvira Rölli (membre du CODIR), Louise Schweizer et suppléant, Nicolas Ray

o CDP : Service intercommunal pour la notification des commandements de payer et des comminations de faillite

Notification des commandements de payer transmis par le canton (5'843 pour 2018, 309 pour notre commune). A noter que ce service a "rapporté" CHF 262'980. pour l'exercice 2018, dont CHF 8'847.10 pour notre commune.

Frais en 2018 : CHF 100'294.60

Financement : Réparti sur les 35 communes membres comme suit : 30% au prorata des habitants et 70% au prorata des commandements de payer notifiés dans chaque commune

o ORPC : Organisation régionale de la protection civile

La protection est une obligation légale de se regrouper par district

Frais en 2018 : CHF 45'625.05

Financement : Charges annuelles réparties par habitant selon le budget voté par le conseil intercommunal

o RAT : Réseau d'accueil des Toblerones

Le Réseau d'Accueil des Toblerones est une association Intercommunale qui regroupe les structures d'accueil pour les enfants de 2 mois à 12 ans dans 16 communes, soit : Arzier-LeMuids, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergue, Saint-George, Trélex et Vich.

Frais pour 2018 : CHF 28'662.00

Charges annuelles réparties par habitant selon le budget voté par le conseil intercommunal.

Les délégués sont Nicolas Ray, municipal, suppléante Louise Schweizer, Fanny Weinmann conseillère communale et Christophe Patarin, suppléant.

o REGION DE NYON : Développement régional, plan directeur, politique socioéconomique et touristique, culturelle et sportive, mobilité et environnement

Coordination régionale pour le développement et la réalisation de projet d'intérêt régionaux. Les communes membres sont : Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Begnins, Borex, Bursinel, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chésereux, Coinsins, Coppet, Crassier, Duillier, Dully, Eysins, Founex, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Grens, La Rippe, Le Vaud, Longirod, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Prangins, Rolle, Saint-Cergue, Saint-George, Signy-Avenex, Tannay, Tartegnin, Trélex, Vich, Vinzel.

Frais en 2018 CHF 53'060.00

Financement : Cotisation, CHF 20 - par habitant et maximum un point d'impôt pour les investissements (DISREN)

Délégués : Elvira Rölli, Municipale, Frédéric Guilloud, Philippe Esseiva, Conseillers communaux.

SIDIS : Service de défense incendie Nyon – Dôle

Obligation légale de regrouper les services de défense incendie par région / secteur

Frais en 2018 CHF 102'856.70

Financement : Charges annuelles réparties par habitant selon le budget voté par le conseil intercommunal

Délégués : Christian Dugon Municipal et François Esselborn, conseiller communal

○ SIDEMO : Service intercommunal des eaux du Montant.

Gestion de la station du Montant qui fournit nos réservoirs en eau.

Frais 2018 : CHF 27'431.00

Financement : Charges annuelles réparties par habitant

○ STI : Service technique intercommunal pour la police des constructions

La Municipalité a décidé de démissionner de cette association intercommunale au 31.12.2018. Elle travaille dès le 1er janvier avec un bureau qui facture à la prestation et sans cotisation annuelle.

Frais en 2018 : CHF 7'143.20

Financement : Participation franc par habitant plus honoraires par dossier.

4. Chantiers du Mont Roux.

- Il y a deux préavis concernant le Mt. Roux.
 - 12-2017 pour le chalet
 - 13-2017 pour le chemin
- L'adjudication des travaux s'est faite sur invitation, conformément à l'accord intercantonal sur les marchés publics.

Quatre entreprises ont été invitées à soumissionner.

Les critères d'adjudication portaient à 50% sur le prix, 25% sur la technique et 25% sur le choix de l'entreprise

Les travaux du chalet ont été commandés tels que sur le préavis.

Le choix de rénover l'ensemble de la toiture s'est imposé car le tri et l'ajustement des pièces sur les anciennes aurait été plus coûteux.

Les 4 entreprises invitées étaient du même avis.

Le 7 mars, la commune a informé le canton des travaux.

Les travaux ont débuté début mai 2018

Le 7 mai, le canton transmet sa réponse qui demande une mise à l'enquête.

Les travaux ont pu reprendre en juillet.

Suite à ce « stop travaux » le chantier n'a pu se terminer avant l'hiver.

Les travaux ont été suivis par le garde forestier, M. Favre.

Des réunions de chantier se sont tenues régulièrement, malheureusement aucun PV n'a été pris pour en attester.

Pour les prochains travaux sur les chalets d'alpage, un avis cantonal sera demandé au préalable.

Le dossier sera repris par la COGES en 2019 afin d'éclaircir les zones d'ombre qui subsistent.

5. Nouveau collaborateur à la police des constructions.

- Un nouveau collaborateur a été engagé, la commission de gestion s'est interrogée sur son cahier des charges.

Le cahier des charges correspond à un emploi à 100%.

Il est affecté au service des infrastructures.

Le but de la fonction est de garantir toutes les tâches liées au service des infrastructures.

- M. Obez a débuté le 1 août 2018 avec une répartition à 50% au service des eaux et 50% à la police des constructions.
- Les deux premières semaines, il a pu travailler avec M. Vuillomenet et se familiariser avec l'organisation de la commune. Il lui a aussi été expliqué les fonctionnements du réseau des eaux sous-pression et d'évacuation des eaux.
- Et pour terminer, la base de données GEOCOMMUNE où sont stockées toutes les informations techniques sur nos réseaux d'eau, d'électricité, et notre cadastre sous-terrain, lui a été présentée.
- Ensuite jusqu'à fin septembre il a accompagné M. Vaucher dans ses tâches journalières au service des eaux et a été formé au fonctionnement de notre station intercommunale SIDEMO.
- Au mois d'octobre M. Obez a commencé à travailler avec Mme Reulen Langel aux tâches de la police des constructions à 100%

6. Plan directeur.

- Etat en 2018.

La vision communale a été transmise au canton avec la collaboration du bureau d'urbanisme, dans le but d'obtenir les subventions cantonales pour les frais correspondant au redimensionnement de la zone à bâtir.

Le dossier a été transmis au mois de juin au service du développement territorial du canton qui a rendu ses remarques au mois de novembre et confirmé que les subventions pourraient être accordées. La convention a été signée.

Une prise de position sur chacune des dites remarques a été transmise au SDT par la Municipalité en décembre.

Ensuite la Municipalité a poursuivi ses démarches, dans l'intérêt des citoyens de la commune.

7. Procédures judiciaires en cours

En 2018, 17 procédures judiciaires étaient en cours, 9 sont terminées,

La plus ancienne date de 2015

Ces procédures représentent une dépense d'environ CHF 45'000.--

8. Etat des véhicules

Le parc de véhicules de la commune est bien dimensionné et en bon état.

4 véhicules sont affectés à la forêt.

2 aux routes

4 dont une remorque, un Manitou et une pelle rétro à la déchèterie.

1 aux bâtiments.

2 au service des eaux.

Les véhicules sont en bon état et régulièrement entretenus.

10 Vœux de la Commission de Gestion.

Réaliser un inventaire servant à la planification de la maintenance des bâtiments communaux (Fiche bâtiments).

Avant les assembles, les délégués des associations intercommunales devraient s'informer auprès des Municipaux responsables, afin de connaître la vision communale

Conclusions :

La Municipalité a géré l'année 2018 dans le cadre fixé par le conseil communal. Cette gestion a été faite au mieux des intérêts généraux de la commune.

Sur la base

- de la documentation mise à disposition de la Commission de Gestion.
- des commentaires et des réponses apportées aux questions de la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion recommande aux membres du conseil communal d'accepter le rapport de la municipalité sur la gestion 2018

Pour la Commission de Gestion ;

Frédéric Guilloud, Président

Peter Bianchi

Philippe Esseiva

Eric Jaquet

Bernard Nicolet